ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éducation nationale : missions

Question écrite n° 9643

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui indiquer le nombre d'œuvres d'art contemporain acquises par ses services depuis 2010 ainsi que le coût de ces acquisitions. Il souhaite connaître les critères de choix et les modalités de décision pour les acquisitions d'œuvres d'art, ainsi que l'usage qui est fait de ces œuvres.

Texte de la réponse

Depuis 2010, aucune oeuvre d'art contemporain n'a été acquise par le ministère de l'éducation nationale. A l'instar des pratiques en cours depuis de nombreuses années, le ministère a, au contraire, privilégié les demandes de dépôts d'oeuvres d'art et objets auprès des institutions du ministère chargé de la culture (Mobilier national, Centre national des arts plastiques, Manufacture de Sèvres) dont c'est le rôle premier. Il travaille en étroite concertation avec ce département ministériel et ses établissements pour une gestion de ces dépôts conforme aux pratiques professionnelles et aux exigences réglementaires.

Données clés

Auteur : M. Lionel Tardy
Circonscription : Haute-Savoie (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9643
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 novembre 2012, page 6409
Réponse publiée au JO le : 23 avril 2013, page 4490